



SOMMAIRE

Édito

P. 1

Agenda

P. 2

Vie Associative

P. 3 à 6

- ▶ Compte-rendu de l'AG du 28 mai 2011
- ▶ Un nouveau métier à SNL ?
- ▶ Lettre aux sénateurs de l'Essonne
- ▶ Actualités de Palaiseau – Villebon, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Massy et Verrières-le Buisson.
- ▶ Audit de SNL Essonne
- ▶ Séminaire administrateurs, salariés GLS (20 octobre 2010)

Pour penser plus loin

P. 7

Le « logement d'abord » : du principe aux actes

La parole aux locataires

P. 9

Dossiers

P. 10

- ▶ SNL et la FAPIL
- ▶ L'engagement de SNL contre la précarité énergétique
- ▶ SNL et la fondation Eiffage remportent un Trophée du mécénat d'entreprise

Brèves

P. 11 et 12

Édito

Les difficultés financières de l'Etat et des collectivités locales poussent les responsables à opérer des coupes budgétaires, entraînant des baisses de pouvoir d'achat et de moindres prestations de la part des associations et services publics. Les ménages les plus modestes sont affectés dans leurs besoins les plus vitaux comme la santé et le logement. Seule une volonté politique forte peut renverser cette situation déshumanisante pour les personnes et coûteuse à terme pour la collectivité.

Malgré la crise, épargner les besoins vitaux

A travers notre activité de logement et d'accompagnement pour l'insertion de familles très démunies nous constatons que les séjours à la rue ou en « hôtel social » déstructurent les personnes et allongent le temps d'accompagnement nécessaire pour retrouver l'autonomie ; les carences de soins entraînent des pathologies plus lourdes. Et souvent, ces deux facteurs se conjuguent et aggravent rapidement la situation de ces personnes éprouvées par la vie. Qui plus est, ils alourdissent à terme les factures sociales et médicales pour la collectivité.

Il est donc plus que jamais nécessaire de permettre à chacun, quelles que soient ses ressources, un accès aux soins et à un logement décent. Pour le logement, cela suppose que priorité soit donnée à un fort accroissement du nombre annuel de constructions de logements et en particulier de logements à loyer et charges accessibles aux plus modestes.

La forte utilité sociale de SNL Essonne

SNL Essonne participe à cet effort, autant que ses moyens le permettent. L'analyse opérée par l'audit (cf. page 6) « démontre la forte utilité sociale » de l'association à travers ses activités de « logements temporaires formant tremplin vers des solutions de logements de droit commun.... » et la capacité de l'association à mobiliser de nombreux moyens pour accompagner les ménages ».

L'audit pointe des difficultés déjà connues : un déficit passé à combler, notre grande dépendance des subventions, le sous-effectif de l'équipe salariée. Ses principales recommandations concernent un engagement pluri-annuel de nos financeurs, une meilleure maîtrise de nos dépenses de travaux et d'entretien ainsi qu'une analyse et un suivi plus précis des segments d'activité pour définir et piloter le développement.

Nous espérons que nos partenaires, Etat et Conseil Général, qui nous poussent à un développement plus rapide, retiendront ces conclusions. Nous étudions la mise en place des indicateurs réclamés par l'audit mais nous n'avons pas attendu pour travailler à une meilleure efficacité.

En Essonne, la réunion du 20 octobre 2011 a tracé des pistes pour l'entretien et les réparations.

Au niveau de l'ensemble des SNL, les réflexions stratégiques menées depuis un an en vue d'un développement plus soutenu et d'une meilleure efficacité arrivent à leur terme. Des orientations à 5 ans sont en cours de finalisation et seront débattues par tous les membres actifs de toutes les SNL départementales lors de l'Assemblée Générale de SNL- Union le 28 janvier 2012.

Témoigner et interpellier lors des échéances électorales de 2012

Les missions de SNL seront réaffirmées : créer des logements, accompagner les familles qui y habitent, mais aussi témoigner et interpellier car il n'y aura pas d'amélioration sensible pour les mal logés sans une volonté politique forte et une pression de l'opinion publique sur les responsables.

Notre action, notre connaissance des situations de familles démunies et la reconnaissance de notre utilité nous donnent la légitimité pour prendre la parole et interpellier les candidats aux élections présidentielles et législatives de 2012. Faisons-le en partenariat avec d'autres associations.

Nos responsables nationaux le feront au niveau national, notre Association s'y prépare au niveau départemental, mais prenons aussi des initiatives dans nos communes ou nos intercommunalités car la crise renforce l'urgence du combat contre le mal logement.

Michel Enjalbert, le 13 novembre 2011



Agenda

Décembre

► Attention : Dernier délai pour le regroupement à Marolles des chèques de commandes de l'opération Chocolats :

3 décembre

► Réflexion stratégique sur l'avenir de SNL
L'Assemblée générale de l'ensemble des SNL aura lieu le 28 janvier 2012 pour décider des orientations stratégiques du mouvement dans les 5 prochaines années.

Pour préparer cette échéance, **une assemblée plénière des membres actifs de SNL Essonne se tient à Etrechy le 3 Décembre**

Janvier

L'Assemblée Générale de SNL Union regroupant l'ensemble des 5 SNL départementales devra décider le 28 Janvier des orientations stratégiques pour les 5 prochaines années.

Cette assemblée clôturera le travail accompli depuis 1 an avec l'appui de l'Association Le Rameau.

Quatre thèmes feront l'objet de recommandations à trancher par l'AG :

- stratégie de développement,
- modèle économique,
- organisation et gouvernance,
- animation des bénévoles et des Groupes locaux de solidarité (GLS)

Février

Réunion des intergroupes

Avril - Mai

Les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai seront un moment clé pour interpellier les candidats sur la gravité de la crise du mal-logement et sur le support financier à accorder aux Associations qui sont en première ligne dans ce combat.



La priorité qu'a affichée le gouvernement actuel avec le slogan « le logement d'abord » est loin d'être entrée dans les faits et a même servi de prétexte à des coupes sombres dans les budgets de l'hébergement.

Juin

La mobilisation des Présidentielles devra continuer quand les candidats aux Législatives de juin seront connus.

L'Assemblée générale statutaire de SNL Essonne aura lieu le samedi 2 juin 2012 à Bures-sur-Yvette.

Les décisions habituelles sur le bilan de l'année 2011 et les perspectives d'avenir devront cette année s'inscrire dans le cadre plus général des orientations stratégiques décidées le 28 Janvier.



Le dessin des présidentielles a été réalisé par Elian, jeune de 15 ans investi bénévolement dans la réalisation de dessins pour SNL -Essonne. Il a réalisé cet été avec Chloé et Marie, deux jeunes du même âge, la décoration du bar du siège.

Vie Associative

Assemblée générale des membres actifs du 28 mai 2011 à Massy

Une centaine de personnes ont participé à cette Assemblée générale, amenant 134 votes avec les pouvoirs.

Introduction de Michel Enjalbert, Président

Malgré la mise en œuvre du plan de redressement financier après le traumatisme des licenciements, l'Association ne s'est pas effondrée grâce à l'investissement de tous et à celui des salariés en particulier.

Le Conseil Général de l'Essonne et l'État nous encouragent à poursuivre nos missions, mais le financement de l'accompagnement est toujours déficitaire. L'État a missionné un audit aux résultats duquel sont liés les engagements de l'État et du Conseil Général pour les prochaines années (aide exceptionnelle, convention MOUS -Maîtrise d'ouvrage d'utilité sociale-, et accompagnement du développement).

Aurons-nous assez de bénévoles pour nous développer ? Faut-il créer des logements pour d'autres associations qui feraient l'accompagnement (exemple les Paralysés de France) ?

Doit-on centraliser (par exemple la gestion administrative au niveau Union ou la communication de l'ensemble SNL), tout en restant près du terrain ? La priorité - réaffirmée dans tous les groupes de travail - doit rester aux GLS (groupes locaux).

Pour le Conseil d'Administration, il faut pérenniser les rencontres des regroupements de GLS pour mutualiser au mieux les moyens, soutenir les groupes en difficulté et essaïmer (3 réunions par an). Les réflexions stratégiques au niveau SNL- Union se sont poursuivies (voir le site SNL Essonne) et devront faire l'objet de décisions début 2012.

Rapport financier

Le déficit 2010, à hauteur de 235 k€, reste important mais plus faible que prévu (355 k€) grâce notamment à l'effort de l'État (MOUS semestrielle).

Le plan de redressement fonctionne et doit être poursuivi sur plusieurs années. Le fond de roulement est négatif (-18k€). Il faut réagir sur les problèmes de retard ou d'impayés de loyers, de vacances de logements et de retard de versement des subventions. L'apport de la campagne de dons 2010 est stable ; l'appel spécifique pour le fonctionnement n'a pas pénalisé les dons classiques pour l'investissement. Des efforts sont à faire pour faire décoller les dons (les besoins en fonds propres sont importants), mais aussi les prêts pour soulager la trésorerie.

Le rapport est approuvé par la Commissaire aux comptes qui souligne le déficit important pour 2010 mais aussi les efforts ambitieux pour 2011.

Rapport moral et intervention d'Etienne Primard

Logements : SNL Essonne a géré 388 logements en 2010, 124 sont en préparation, soit à terme 512 logements, dont 75% temporaires, 12% plus durables, 7% avec pension de famille, 6% autres cas.

Mouvements des ménages : en 2010 144 entrées, 128 sorties.

Coûts :

- ▶ Coût de fonctionnement par an et par personne :
- ▶ Logement Temporaire SNL 1 680 €,
- ▶ Pension de famille 5 840 €,
- ▶ Logement d'urgence 7 500 €,
- ▶ Centre d'hébergement 14 500 €,
- ▶ Placement enfant 45 000 €.

Au vu de ces chiffres, Etienne Primard souligne une fois de plus les atouts de SNL

Les sorties fonctionnent grâce aux accords-cadres, au DALO et, plus rarement, aux contingents des mairies.

En conclusion, Etienne Primard estime que 60% des ménages en mal-logement ont besoin de plus que d'un toit, et que SNL doit poursuivre sa route pour que chaque homme, quelle que soit sa situation sociale et économique, puisse habiter sereinement au sein de la cité. Chaque maillon est indispensable, du citoyen à l'État en passant par les collectivités territoriales et les bailleurs.

Intervention de Pierre Lambert, Préfet à l'égalité des chances

Encouragements appuyés à notre action ont été donnés par P. Lambert qui estime que SNL est un maillon indispensable. Il faut poursuivre la création de logements adaptés pour la cohésion sociale.

L'État est prêt à reconduire une convention MOUS et reconnaît que la dotation du plan de relance ne permet pas les embauches nécessaires car inférieure au coût réel pour l'Association. D'où la nécessité d'un partenariat Etat-Conseil Général.

Intervention de Jérôme Guedj, Président du Conseil Général de l'Essonne

Mêmes encouragements, promesse de subventions maintenues, proposition d'un plan pluriannuel.

Le logement n'est pas une compétence obligatoire du Conseil Général (CG), mais SNL intervient pour aider les populations titulaires du RSA qui, elles, sont une priorité pour le CG.

Vote des résolutions

Vote à l'unanimité du rapport moral et financier.

Renouvellement du conseil d'administration :

Les trois sortants Chantal Pénarguér (Bures), François Henry-Amar (Massy) et Hervé de Feraudy (Palaiseau-Villebon) se représentent. Deux autres sièges sont à pourvoir. Françoise Bastien (Orsay) se présente.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Échanges

- L'enquête « Parole aux locataires » a donné lieu à un important travail de dépouillement dont l'analyse a été rendue publique. Les recommandations qui en sont issues restent à être mises en œuvre (cf.p.9).

- Les rencontres inter-groupes ont débuté. Les thèmes principaux débattus sont: l'entretien des logements, l'accompagnement, les relations entre travailleurs sociaux et bénévoles.

- Sur une question liée à la perte d'allocations de certaines familles logées par SNL, due à des retards du service de renouvellement des papiers de la préfecture d'Evry, le Préfet Pierre Lambert a proposé que les dossiers les plus graves lui soient transmis et de les soumettre aux services en question.

- Un échange a lieu sur le budget de fonctionnement. La MOUS et la gestion locative sont bénéficiaires, mais l'accompagnement des familles et le secteur travaux et entretien dans les logements sont déficitaires, d'où la question : peut-on envisager la construction et la gestion de logements sans accompagnement ?

Michel Le Bars

Un nouveau métier à SNL ?

Dans la « Lucarne » de janvier 2011, a été posée la question de l'accompagnement de personnes logées durablement par SNL, mais dont la fragilité impose d'être accompagnées sur une longue durée comme elles l'ont été auparavant dans leur logement temporaire. Cet accompagnement passe par la création de postes salariés « Vie sociale ». Cette création est toujours d'actualité : aujourd'hui plusieurs dizaines de familles (à Athis-Mons, Authon-la-Plaine, Boissy-le-Sec, Corbeil, La Ferté Allais, Marcoussis, St-Germain-Corbeil, St-Michel-sur-Orge, Vauhallan, Villabé) sont en effet redevables de cet accompagnement qui dépasse, en temps de travail, les possibilités de nos travailleurs sociaux

Hélas les possibilités de financement n'existent pas aujourd'hui que ce soit de la part de l'Etat ou des collectivités territoriales. La création de postes de salariés « Vie sociale » demeure néanmoins un objectif prioritaire de SNL



À la suite de l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011 qui a renouvelé les 5 sièges de l'Essonne, le Conseil d'administration a adressé la lettre suivante aux sénateurs réélus ou nouvellement élus.

Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice,

Permettez-nous de vous féliciter pour votre élection au Sénat. Grâce à votre connaissance des territoires et des aspirations de leurs habitants, vous apporterez, nous l'espérons, aux travaux de l'Assemblée Sénatoriale une contribution notable à l'intérêt général et aux ménages les plus démunis.

Les contraintes financières qui pèsent dangereusement sur l'Etat obligent le législateur à trancher dans les priorités et à veiller très rigoureusement au bon emploi des deniers publics.

Notre activité de logement et d'accompagnement pour l'insertion de familles très démunies nous donne une bonne connaissance de ces personnes et de leurs besoins ainsi que du coût des politiques publiques en leur faveur et nous voulons attirer votre attention sur les risques d'une éventuelle diminution des actions très sociales.

De même que l'accroissement de la dette pour pallier les difficultés d'aujourd'hui conduit à de pires difficultés pour demain, de même une diminution des soutiens spécifiques aux publics en grande difficulté financière et sociale, notamment pour les soins et le logement, aurait des conséquences désastreuses.

En effet, les séjours à la rue ou en «hôtel social» déstructurent les personnes et allongent le temps d'accompagnement nécessaire pour retrouver l'autonomie ; les carences de soins entraînent des pathologies plus lourdes. Et souvent, ces deux facteurs se conjuguent, aggravent rapidement la situation de ces personnes éprouvées par la vie et alourdissent à terme les factures sociales et médicales pour la collectivité.

Probablement, nous ne vous apprenons rien. Aussi nous comptons sur vous pour que les plus démunis ne soient pas oubliés.

Veillez agréer, [Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice], l'expression de nos salutations respectueuses.

Cette lettre a été envoyé à :

Claire-Lise Champion (PS) réélue, Michel Berson (PS) élu, Serge Dassault (UMP) réélu, Vincent Delahaye DVD élu, Jean-Vincent PLACE (EELV) élu.

Groupe de Palaiseau – Villebon

En chantier à Palaiseau

La réalisation des 7 logements de la rue du Moulin de la Planche a commencé en novembre

Notre parc de logements va-t-il s'agrandir à Villebon ?

Une opportunité de nouveaux logements au 88, rue des Maraîchers à VILLEBON-SUR-YVETTE a été présentée par la municipalité.

Il s'agit d'un petit ensemble, proche du groupe scolaire de La Roche, composé d'une cour commune, d'une maison, et d'une grange + studio. On pourrait y réaliser un T4, un T3, deux T2 et un studio. La proposition est en cours d'étude au siège de SNL Essonne.



Réunion débat du 5 novembre 2011

La crise du logement se poursuit d'année en année et les réflexions des bénévoles et permanents ont conduit le GLS, au-delà du besoin de logement seul, à créer de nouvelles formes de logement du type **pension de famille** ou logements **adaptés durables** pour « vivre ensemble ».

Ces réflexions ont été au cœur de la réunion-débat publique réunissant la Fondation Abbé Pierre, le mouvement ATD Quart Monde, et les municipalités de Palaiseau et Villebon. La municipalité de Palaiseau a notamment en projet une importante pension de famille en centre ville, proche de celle de SNL au 133 rue de Paris.

Après le débat et un apéritif-buffet, la rencontre s'est achevée au théâtre de la MJC de Villebon avec la troupe Les Affranchis qui a présenté au profit de SNL, la comédie « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.

Groupe de Bures-sur-Yvette

Dernière ligne droite pour les nouveaux logements de Bures : en plus des 5 logements de l'impasse du Royaume, ce sont 7 logements dont la réhabilitation se termine. Le GLS cherche d'urgence des bénévoles pour accompagner ces 7 familles en vue de leur insertion dans la ville.



Groupe de Gif-sur-Yvette

Le GLS va prendre en charge les familles qui seront logées dans deux nouveaux logements en préparation à **Gometz-le-Châtel**.

Et le 2 décembre la troupe des Affranchis a présenté dans la salle Marcel Pagnol de Bures au profit de SNL « Les Malades de l'imaginaire ».



Groupe de Massy / Verrières-le-Buisson

Opération « Un Toit pour Tous » 2011

Déjà organisée en 2009, l'opération « Un toit pour tous » a été renouvelée le 2 avril 2011. Ce fut un succès : beau temps, ambiance conviviale et objectifs atteints, voire dépassés. La réussite de cette opération de communication, montre comme en 2009 combien il est nécessaire de faire connaître l'état du mal-logement dans notre pays, et le combat de SNL.



Création de 6 studios pour jeunes majeurs

Ce projet est entré dans sa phase de réalisation. La maison est achetée et va être réhabilitée. Un architecte a proposé des plans. Des membres de notre groupe travaillent en commission, à l'organisation intérieure, au futur mode de fonctionnement et aux conditions de candidature des futurs locataires, etc... L'ouverture est envisagée en septembre 2012.

Audit de SNL Essonne

Un audit de SNL Essonne a eu lieu en 2010. Cet audit, demandé par les pouvoirs publics, a été établi par Ville et Habitat. Il a permis :

- ▶ de décrire l'activité de SNL Essonne et, au travers de l'analyse des publics accueillis, l'utilité sociale de l'activité,
- ▶ d'analyser l'ensemble des missions ou « métiers » remplis par SNL Essonne et la structure des coûts et des recettes pour chacun de ces métiers,
- ▶ d'approfondir l'analyse des causes structurelles et conjoncturelles du déficit d'exploitation constaté,
- ▶ d'apprécier la robustesse économique de la structure SNL Essonne, en relation avec son adossement et ses liens avec SNL-PROLOGUES et SNL- Union,

- ▶ d'analyser et de rechercher les axes de gains d'efficience,
- ▶ d'analyser et de rechercher les axes de développement possible à terme,
- ▶ d'analyser et de rechercher, en lien avec les travaux sur le projet associatif de SNL Essonne, les moyens de dégager des sources de financements pérennes.

Le texte est disponible sur le site www.SNL-Essonne.org/ dans la zone réservée aux bénévoles.

Séminaire du 20 Octobre 2011 : Administrateurs, Salariés, Représentants des GLS

Comment adapter et améliorer la synergie bénévoles-salariés afin que le locataire soit toujours plus au centre de l'action SNL ?

Pour introduire le débat sur cette question Gilles Ruaud, a commenté une présentation chiffrée de l'activité de l'association : nombre de logements gérés / type d'occupation, nombre de bénévoles nécessaires, coût du personnel pour l'administration courante, la gestion locative, le suivi des familles, ces différentes informations étant calculées pour l'année en cours et leur extrapolation pour les deux années à venir.

Les participants se sont répartis en petits groupes dont l'ordre de mission était d'écrire trois propositions et deux interrogations.

On peut noter une grande diversité des sujets abordés :

- ▶ Impayés de loyer
- ▶ Entretien et remise en état du logement : diagnostic, gestion des priorités, coordination des ressources des bénévoles, visite annuelle
- ▶ Soutien aux groupes locaux : création-animation, renouvellement, relations avec les élus (communes, communautés de communes), logements vacants faute d'attribution
- ▶ Événements festifs et événements de sensibilisation du public au mal-logement : organisation, implication des locataires.

Tous les sujets n'ont pu être traités, mais le **thème qui est arrivé en tête des préoccupations** des différents groupes a été **l'entretien et la remise en état du logement** :

diagnostic, gestion des priorités, coordination des ressources bénévoles, visite annuelle du logement.

Un des groupes a proposé d'organiser un « groupe de travail » autour de ce sujet.

Tous les groupes ont fait état de **l'importance du dialogue avec les locataires** sur leurs devoirs envers l'entretien de leur logement. Il convient d'organiser **une visite annuelle (obligatoire) de l'appartement** (par une autre personne que l'accompagnateur habituel). **Une fiche de visite du logement** serait établie à l'issue de cette visite ; elle serait mise à jour tout au long de l'occupation du locataire et permettrait ainsi de suivre l'entretien et de savoir rapidement les travaux à effectuer lors de la sortie.

Il a été enfin rappelé et souligné l'importance de se référer au document

« Faire Ensemble, Articulation entre permanents et bénévoles dans leur relation avec les locataires »

Ce document accessible sur le site de SNL Essonne, (zone bénévoles), est plus que jamais la charte du travail d'accompagnement des salariés et des bénévoles.

Françoise Diéner et Chantal Pénarguér

Pour penser plus loin

Le « logement d'abord » : du principe aux actes

Le concept du « logement d'abord », de quoi s'agit-il ?

Ce **concept** nous vient du « housing first » des Etats-Unis ; il s'incarne dans des modèles différents mais qui tous reposent sur trois principes :

- ▶ Le logement comme pré-requis à toute insertion sociale. Il doit être autonome, de droit commun, intégré dans l'environnement (en diffus), de qualité, à loyer et à charges maîtrisés.
- ▶ L'usager au centre du dispositif comme locataire et citoyen, membre de la communauté.
- ▶ Des services d'accompagnement souples, individualisés, dispensés à domicile, à la demande, basés sur une relation très forte entre les partenaires, locataires, bénévoles, salariés.

Ces principes sont appliqués par SNL depuis ses origines. Alors de quoi nous plaignons-nous ? Les besoins sont immenses...manquent les actes qui donneraient corps aux lois et déclarations. Non seulement les soutiens publics tardent mais encore ils diminuent parfois : économies à court terme qui creusent encore les déficits à venir en termes de santé publique, de sécurité, de formation scolaire et professionnelle ...et d'hébergements d'urgence. Pourquoi l'Etat ne traite-t-il pas de la même façon tous les départements d'Ile-de-France ? Pourquoi certains Conseils généraux, parfois avec délégation à la pierre, ne se mobilisent-ils pas ? Pourquoi les compléments promis par l'Etat sont-ils réorientés ?



La réalité aujourd'hui

Certes la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris vise bien la production de 70 000 logements par an en Ile-de-France mais il a fallu attendre juin 2011 pour que la répartition territoriale des objectifs soit donnée.

En Essonne 9329 logements sont programmés chaque année sur trois territoires : 605 dans le Sud, 3672 dans le Nord-Est, 5051 sur Arpajon-Limours-Massy. En fait seulement un tiers a été produit en 2011. Et dans ce nombre combien de logements accessibles aux familles moins favorisées ?

Dès 2011 le nombre de places d'hébergement - d'urgence ou très temporaires - est réduit bien avant que les logements durables sortent de terre et les associations qui, comme SNL, n'ont pas attendu de proclamation officielle pour appliquer le principe du « logement d'abord », n'ont toujours pas vu à ce jour l'Etat compléter des subventions de fonctionnement insuffisantes. A quand donc, une offre de logements satisfaisante, adaptée, accessible ?

Quelques dates

1990, loi Louis Besson : « Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation »

Loi du 29 Juillet 1998 d' « orientation relative à la lutte contre les exclusions ».

Loi du 5 mars 2007 instituant le « droit au logement opposable » (DALO).

Dans la continuité, en novembre 2009, une « refondation de la politique d'hébergement et de logement des personnes sans abri ou mal logées » retient le principe du « logement d'abord ». Mais la mise en œuvre de ce principe demande d'abord des logements !

Les logements à SNL Essonne

Tout d'abord deux constats :

1. Les différentes élections régionales et départementales d'une part et d'autre part de nouvelles réglementations concernant des normes à respecter, des labels à obtenir ont entraîné des délais anormalement longs entre les demandes de subventions et leur notification. D'où des négociations d'autant plus difficiles pour les marchés, les travaux, que les prix et les prestations avaient augmenté entre temps.

2. Les difficultés financières concernant le fonctionnement ont orienté notre MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) vers une réduction des emprunts. Passer de 17 000 € d'emprunt par logement à 8 000 € procure 450 € de plus par logement et par an à SNL Essonne, compte-tenu des loyers à verser à SNL-PROLOGUES qui sont diminués d'autant.

En Essonne, des opérations de petites tailles demeurent faisables, étant donné l'implication de l'Etat, de la Région et du Département mais elles n'en demeurent pas moins de plus en plus coûteuses.

Les pouvoirs publics, en effet, nous demandent de nous développer sérieusement. Mais si, comme toujours, ils paraissent prêts à nous soutenir quantitativement pour construire de nouveaux logements, ils ne le paraissent pas suffisamment pour la qualité du dispositif (l'accompagnement).

Aussi nous posons nos conditions :

► Pour relancer la mobilisation citoyenne, créer et animer de nouveaux groupes locaux de solidarité (GLS), sensibiliser les élus, renforcer nos partenariats, augmenter notre collecte de dons, il nous faut des financements.

► Pour étoffer notre équipe MOI très spécialisée dans le diffus, très social, à basse consommation énergétique il nous faut des ressources humaines.

► Pour améliorer la GLA (gestion locative adaptée), l'entretien des logements, la diminution des durées de vacances de logements entre deux occupations, la prévention des dégradations, celle des impayés, pour favoriser la vie sociale et rompre les situations de solitude, des postes doivent être créés et sécurisés dans la durée.

► Pour permettre la réussite des logements adaptés aux personnes qui ont besoin de longues années pour reprendre pied dans la société il faut que l'Etat s'investisse enfin dans le financement de l'accompagnement dans et vers le logement (ADVL).

Tout cela est-il énorme ?

Non ! 900 € par logement et par an manquent à l'appel. 1680 euros par personne et par an, c'est le coût d'un logement SNL à comparer avec le coût de l'urgence et de l'hébergement : 7 500 € par personne et par an pour le logement d'urgence et 14 500 € par personne et par an pour l'hébergement... et 45 000 € pour le placement d'un enfant.

A quand une « intelligence collective » ?

Françoise Bastien et Etienne Primard

Où en sommes-nous ?

Quelques données chiffrées

Fin 2010 avec 22 nouveaux logements livrés dans l'année nous en étions à 379 logements en service (hors conventions HLM) et les fonds propres reçus dépassaient de 54 256 € les fonds propres investis à SNL-PROLOGUES.

L'investissement pour les 94 nouveaux logements en travaux ou en préparation est de 12 255 522 € pour 4 449 m², soit 130 378 € par logement de 47.3 m² en moyenne. Or le coût de la construction a augmenté de 5% L'exigence de fonds propres est passée de 10% à 17% puisque pour un logement de 130 378 € il nous faut trouver 21 950 € de fonds propres.

Ces fonds se répartissent entre environ 4 400 € provenant des mairies, 9 770 € obtenus des Fondations (Abbé Pierre, Bruneau...) et...7780€ de dons à collecter auprès des particuliers.

Donc pour les 25 logements à livrer en 2012 il nous faudrait atteindre 200 000 € de dons auprès des particuliers. Or ces dernières années les collectes plafonnent à 160 000 €.

Il nous faut donc accroître notre collecte de dons, notamment en mobilisant tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ne se sentaient que peu ou pas concernés, en mobilisant d'autres encore !

A nous tous donc de prendre nos responsabilités, de militer pour un monde plus équitable et d'agir pour que le droit au logement pour chacun soit respecté.

La parole aux locataires

Les conclusions et les recommandations issues de l'enquête auprès des locataires menée de décembre 2009 à avril 2010 et de la commission qui s'est tenue le 8 avril 2011 sont publiées et accessibles sur le site de SNL Essonne. Une première analyse de cette enquête pilotée par **Françoise Brideron et Françoise Diener** a déjà été publiée dans La Lucarne de janvier 2011 et elle affirmait que « le ressenti des locataires vis-à-vis de SNL est positif ». Mais il faut nous disent les auteures « relativiser par rapport à la méthode d'interview » qui privilégiait le volontariat, la liberté des interviewers ; des relations complexes ont pu s'instaurer entre les bénévoles qui interrogeaient- la plupart du temps des bénévoles inconnus des locataires mais pas toujours - et les interviewés .Les locataires insatisfaits ont-ils été vraiment volontaires pour répondre ? Les critiques n'ont-elles pas été parfois édulcorées ? La faible proportion de locataires qui ont été effectivement interrogés (69 locataires sur 350 et 25 anciens locataires sur plus de mille !) ne permet pas de tirer des conclusions vraiment fiables.

Hasardons-nous néanmoins à dégager quelques lignes de force du travail de dépouillement et d'analyse des deux Françoise

On constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les logements SNL et elles le sont toujours plus ; les parents isolés avec enfant(s) sont les plus nombreux et le sont toujours plus, les locataires les plus nombreux ont entre 35 et 55 ans mais le nombre de moins de 35 ans diminue alors que celui des plus de 55 ans augmente.

Les assistantes sociales jouent un rôle primordial pour la connaissance de l'existence de SNL.

Un logement : c'est ce qu'attendaient d'abord et avant tout les locataires, la demande d'aide étant très minoritaire au départ ; mais bien des locataires ont déclaré qu'ils avaient apprécié par la suite la chaleur humaine, la disponibilité des accompagnants (travailleurs sociaux et bénévoles), le respect qu'on leur témoignait, la liberté dont enfin il pouvait jouir, les responsabilités qu'ils endossaient et même « la peur de retomber dans l'anonymat » une fois entrés dans un logement de droit commun. Le fait de se trouver dans un logement temporaire est déclaré plutôt « motivant » mais un bon nombre le trouve « angoissant ». Les questions relatives à l'aide matérielle à l'emménagement et au déménagement n'ont atteint parfois que 50 % de réponses et l'aide des bénévoles apparaît plutôt minoritaire...

Grande variété dans les réponses concernant l'organisation des rencontres avec les bénévoles et les travailleurs

sociaux dont les locataires distinguent en général les rôles ; néanmoins la grande majorité des réponses exprime la confiance dans les travailleurs sociaux (TS) et la satisfaction à l'égard de l'accompagnement des bénévoles. Un bémol pourtant : les auteures s'interrogent sur le nombre relativement élevé des non-réponses à ces questions.

Mêmes interrogations concernant les réponses - majoritairement positives - portant sur les relations à l'intérieur des maisonnées, et le règlement intérieur ...

Les recommandations de la commission du 8 avril 2011 : ce sont souvent des pistes de réflexion :

Après avoir « vivement recommandé » la présence des bénévoles pour présenter SNL et le caractère temporaire des logements aux candidats locataires, la commission invite à réfléchir sur les critères de sélection des locataires : la situation de la famille mais aussi la disponibilité du GLS, la composition de la maisonnée, l'avis du TS.

La réflexion sur l'accompagnement doit sous-tendre toute l'action des GLS, en groupe, avec le TS, parfois dans un dialogue franc entre ce dernier et le groupe ou l'un ou l'autre de ses membres. Les réunions intergroupes doivent s'emparer de cette question. Le TS a à veiller au respect de l'éthique propre à SNL.

Les liens des bénévoles avec le CA doivent être consolidés.

Comment les bénévoles doivent-ils se former à la compréhension des locataires ? À une prise de distance vis-à-vis de situations difficiles ? Cette formation doit-elle être obligatoire ?

Et les relations entre les locataires d'une même maisonnée ? Comment favoriser les initiatives ? Et les liens avec l'extérieur ? Et les invitations aux locataires pour qu'ils participent aux réunions de GLS ?

Comment sensibiliser les locataires aux coûts des travaux, les préparer à leur future autonomie en logement durable ? Une « visite pédagogique annuelle » du logement est prévue.

Face à l'appréhension de certains locataires devant la sortie vers un logement de droit commun l'accompagnement doit évoluer de façon réfléchie et concertée avec le TS et le locataire lui-même.

Ce rapport - à consulter dans son intégralité sur le site de SNL Essonne - est riche d'informations mais aussi de réflexions qui devraient aboutir à certaines remises en cause des habitudes.

Françoise Bastien



SNL, membre actif de la FAPIL Île-de-France

La Fapil Ile-de-France (Fédération des Associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement) réunit 25 structures dont SNL, Habitat et Humanisme, Freha (France Euro Habitat, membre d'Emmaüs France) et le PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat).

Ses adhérents exercent différentes activités complémentaires dans le domaine du logement :

- ▶ L'accueil et l'orientation des demandeurs de logement,
- ▶ L'intermédiation locative et la production d'une offre immobilière diversifiée,
- ▶ L'accompagnement des ménages.

La Fapil Ile-de-France a pour rôle de favoriser la mutualisation et l'échange de savoir-faire et d'expériences. Elle assure également l'interface entre ses membres et les pouvoirs publics afin de porter les attentes, les observations et les revendications de ses adhérents.

Enfin, la Fapil participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs publics de l'insertion par le logement, tels que "Solibail®" et "Louez Solidaire et Sans Risque®."

Le Conseil d'Administration a élu Denis Laurent (Délégué Général de SNL-Paris) président de la Fapil Ile-de-France. Il succède à Etienne Primard, cofondateur de SNL, qui reste membre du Conseil d'administration de la Fapil Ile-de-France en tant que secrétaire.

SNL par l'intermédiaire de la Fapil Ile-de-France, entend être force de proposition sur les questions liées au logement, comme elle l'a fait de manière très active pour l'accompagnement social lié au logement ou lors de l'élaboration de la politique du logement du Conseil régional Ile-de-France pour sa nouvelle mandature. Elle a ainsi pu se féliciter des décisions prises dont celle d'augmenter de 30 % le financement des opérations de maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Solidarités Nouvelles pour le Logement poursuit son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique

Afin de lutter contre la pauvreté énergétique, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est engagé avec la fondation Macif, le CLER (Comité de Liaison des Énergies Renouvelables) et Habitat et Humanisme dans un programme de formation et d'accompagnement des bénévoles et des ménages.

Ce partenariat comporte plusieurs thèmes : la sensibilisation à la précarité énergétique, la maîtrise des consommations d'énergie et la réhabilitation de logements économes en énergie (Bâtiment Basse Consommation).

Ce programme est opérationnel grâce à la mise en place de formations à destination des salariés et bénévoles, l'élaboration d'un dispositif de sensibilisation à destination des familles logées (communication, visites de bénévoles, remise d'un kit contenant entre autre un thermomètre, un limiteur de débit d'eau, une multiprise avec interrupteur..) et la définition et mise en œuvre d'un accompagnement approfondi dans le domaine de la précarité énergétique.

Les formations de sensibilisation ont déjà débuté, des sessions sont prévues en Essonne, à Paris et dans les Yvelines. L'échange et le partage d'expériences entre les bénévoles, les locataires, les salariés des différentes associations impliquées et l'aide de la fondation Macif sont très enrichissants pour Solidarités Nouvelles pour le logement qui s'implique activement dans la lutte contre la pauvreté énergétique.



Solidarités Nouvelles pour le Logement et la fondation Eiffage remportent un Trophée du mécénat d'entreprise

Le ministère de l'Écologie a organisé la première remise des prix des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable récompensant des partenariats exemplaires entre des entreprises et des porteurs de projets. Solidarités Nouvelles pour le Logement et la fondation Eiffage se sont vues remettre le Trophée dans la catégorie Environnement & Solidarité face à dix autres projets.

Ce partenariat permettra d'accueillir treize familles qui bénéficieront d'un accompagnement par des travailleurs sociaux et des bénévoles.

Ce programme de construction et de rénovation, situé en Essonne, est axé sur la maîtrise des charges d'énergie et l'utilisation du bois, en vue de fournir des logements aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation). La dynamique d'insertion professionnelle est aussi très présente via l'implication d'entreprises d'insertion qui interviennent sur les chantiers. La fondation Eiffage a apporté un soutien financier conséquent à ce projet concernant à la fois les travaux et l'accompagnement social.

Le ministère de l'Écologie a souhaité souligner le caractère innovant de cet accord de mécénat où sont mis en œuvre plusieurs volets : insertion par le logement, insertion professionnelle et normes environnementales élevées.

Une première visite de chantier vient d'être effectuée à Sainte-Geneviève-des-Bois en présence des équipes de Solidarités Nouvelles pour le Logement et de la fondation Eiffage.

Brèves

Le Livret AGIR du Crédit coopératif

Le livret AGIR permet aux particuliers d'épargner sans risque jusqu'à 15 300 euros. Le capital est garanti et bénéficie d'une rémunération. Il permet de reverser automatiquement la moitié de ses intérêts à SNL.

La moitié reversée à SNL, est considérée comme un don de l'épargnant. Elle donne donc lieu, à une déduction fiscale de 75 % de son montant (66% à partir de 513 € de dons). C'est ainsi que la rentabilité finale du Livret Agir est, pour l'épargnant, quasi identique à celle du Livret A.

En 2011, le Livret Agir va permettre de faire bénéficier SNL d'environ 30 000 € de dons. L'objectif est d'atteindre ou dépasser 100 000 € de dons annuels pour SNL en 2012.

Pour souscrire rendez-vous sur le site du Crédit Coopératif www.credit-cooperatif.coop rubrique produits éthiques et solidaires

Le Livret Agir SNL, est un placement sûr, dont la rentabilité est garantie, dont l'utilité sociale est maximale. Donnons du sens à notre épargne avec SNL...et faisons le savoir autour de nous.



Manifestation
24h pour le logement :
urgence !
10 novembre 2011



**La nouvelle brochure
SNL Essonne est parue.**

**Demandez-là et
faites-en une large
consommation auprès
de vos partenaires**



**Exigeons des candidats qu'ils
s'engagent pour le logement
Signez la pétition sur
www.mobilisationlogement2012.com**

A lire



**Brigitte
J'habite en bas de
chez vous**

« J'avais 42 ans, et un soir il a fallu que je parte de chez moi avant qu'il ne me tue. »

Les associations humanitaires estiment qu'aujourd'hui, en France, plus d'un million et demi de femmes vivent sous le seuil de pauvreté. Plus d'un sdf sur trois est une femme. Ed de Noyelles

Ce livre (paru en 2007) est un témoignage réel d'une personne pour qui le monde s'est effondré en 48 heures. Mais plus que le côté angoissant de cette chute, ce qui m'a marqué profondément c'est qu'elle explique comment se passe la relation avec tous ceux qui ont essayé de l'aider, ceux qui s'y prennent bien et les autres. Comme bénévole, j'ai entendu dans ce livre la voix de la personne aidée, qui ne peut pas faire ce qu'on lui demande, qui est prise par des contraintes que nous ne pouvons deviner et qui ne peut même pas l'exprimer. Pour moi, c'est une grande leçon d'humilité, l'éloge de la patience, notre propre fragilité mise à nu. Un livre comme celui-là, ça fait un nœud quelque part, un nœud qui ne se défait pas et qui fait mal. Mais c'est aussi un grand merci à tous ceux qui l'ont aidée à faire surface.

Pierre Prousteau (Bures-sur Yvette)



A lire

La lettre d'information «Agriculture pour le Logement» N°2 et 3 sont sorties.

Ainsi, au travers de diverses rubriques telles que SNL en projets, Perspectives d'avenir, SNL et ses partenaires, Cultures et Loisirs... les entreprises et nos partenaires financiers peuvent découvrir comment SNL agit.

Ce document paraît maintenant tous les 3 mois environ. Il est à diffuser largement.

Pour le consulter et le télécharger rendez-vous sur le site de SNL Union www.SNL Union.org.

Faire un don, un prêt

Mlle, Mme, M. :

Entreprise :

Domicilié(e) à :

Tél. et/ou mail :

Souhaite :

- ▶ Donner la somme de :
- ▶ Prêter la somme de :
(Sans intérêt. Minimum 500 € sur 3 ans, éventuellement récupérables sur simple demande)

NB : un reçu fiscal est remis à chaque donateur ; un contrat est signé pour les prêts, les logements, les terrains, les legs.

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles en Hurepoix
N° National d'émetteur : 43 27 96

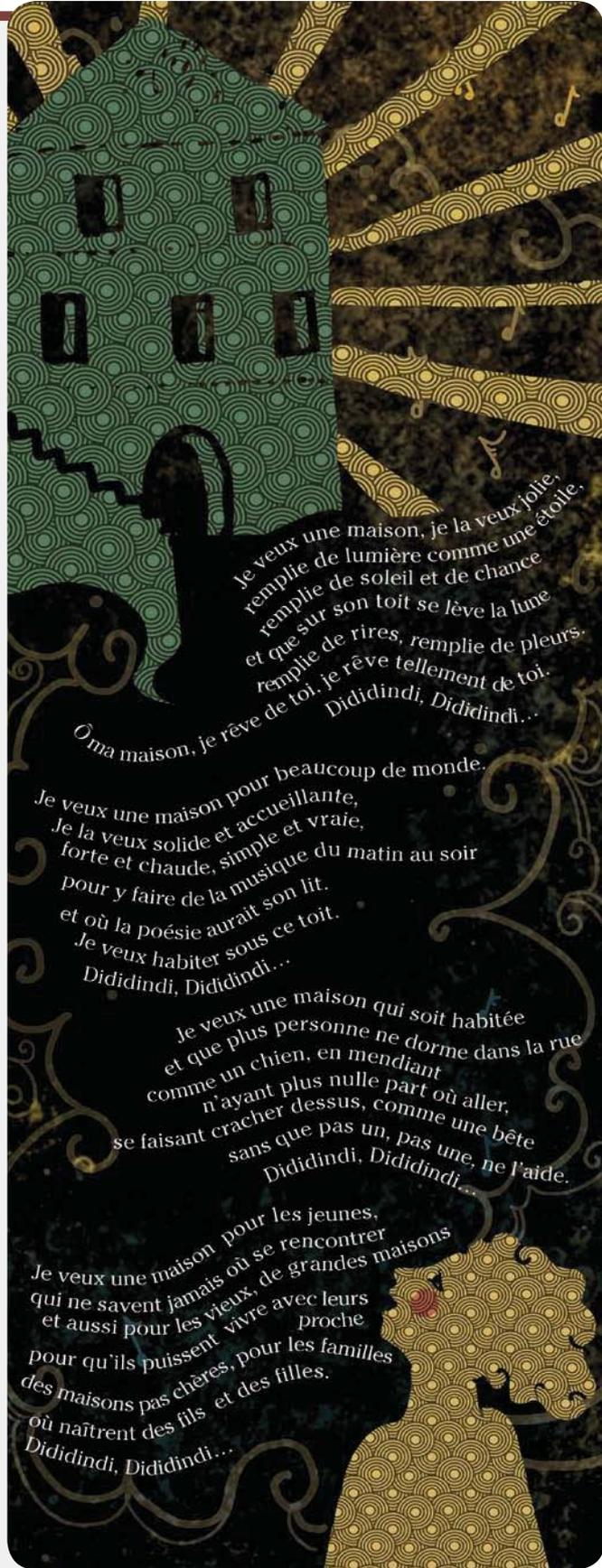
Date et Signature :

Nom et adresse postale de l'établissement (Joindre un RIB)

Compte à débiter

Établ.
N° de Compte

Guichet
Clé RIB



Chanson populaire italienne - Illustration de Léonor Pardon

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne sur www.SNL Essonne.org
et l'actualité de SNL Union sur www.SNL Union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et ReWorld

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud – Rédacteur en Chef : Jean-Claude Jacquin

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Yves Droulers, Jean-Claude Jacquin.

Ont participé à ce numéro : Françoise Bastien, Françoise Brideron, Françoise Diéner, Yves Droulers, Michel Enjalbert, Jean-Claude Jacquin, Michel Le Bars, Chantal Pénarguëar, Etienne Primard.

Maquette : Marie-Aude Vigneron. Illustrations : Elian, Romain Barrier, Léonor Pardon.

Tirage : 2 000 exemplaires / Imprimé par Imprimerie Grenier - 0115 Avenue Raspail 94250 Gentilly

Édition Décembre 2011 / Dépôt légal en cours / ISSN en cours

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : SNL Essonne@SNL Essonne.org

www.SNL Essonne.org